



Ville de Bouillante

Bouillante, les sources chaudes

Bouillante, géothermie et cœur de la côte sous le vent

SEMINAIRE TEPCV

Bouillante et la transition énergétique

Kévin ABSALON

Adjoint au Maire de Bouillante

En charge de l'Énergie, de l'Environnement



09/02/2017

Stratégie territoriale basée sur la transition énergétique

Pourquoi ce choix ?

- ❖ Une singularité : la géothermie, qui est un atout pour la ville
- ❖ La production géothermique représente 6% de la consommation finale d'énergie (territoire à énergie positive)
- ❖ Le 09 Février 2015, suite à un appel à projet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la ville de Bouillante est devenu officiellement un « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Les objectifs

- ❖ La maîtrise et/ou diminution de la consommation énergétique dans ses infrastructures publiques
- ❖ L'accompagnement au développement de la Géothermie et le recours à d'autres formes d'énergies renouvelables telles que les énergies marines et le solaire

Les actions retenues : (enveloppe TEPCV = 500 000 euros)

- ❖ Etude sur la valorisation des rejets de la géothermie (FTEPCV = 165 000 euros)
- ❖ Rénovation de l'éclairage public (FTEPCV = 335 000 euros)

Projet initial TEPCV

Action 1: Etude de valorisation des rejets de la géothermie

Marché en cours de notification

Comité de pilotage prévu avec Ville de Bouillante et ORMAT Technologies

Action 2 : Rénovation de l'éclairage public (Travaux en cours)

Plan de financement

Rénovation éclairage public		
Coût prévisionnel action	Subventions	
875 000,00 €	EDF (CONVENTION MDE)	156 500,00 €
	TEPCV	335 000,00 €
	FIPL	206 963,00 €
	DEPT	95 000,00 €
	COMMUNE	81 537,00 €
	TOTAL	875 000,00 €



Diminution de 60% de la facture énergétique
210 Tonnes de CO2 évitées par an

Projet TEPCV final avec augmentation de l'aide à hauteur de 2 Me

Deux actions complémentaires

Action 3: Implantation de zones de mouillages en éco-récifs (FTEPCV = 858 000 euros) sur un coût projet de 1 700 000 euros

Action 4: Déploiement d'un système de navettes électriques alimentées à partir d'énergie photovoltaïque (FTEPCV = 66 000 euros) sur un cout projet de 151 000 euros

Au final, accompagnement financier global TEPCV s'élève à 1 230 000 euros